

information presse

Paris, le 12 mai 2022

Objectif Santé au travail,

La nouvelle série d'émissions du [COMPTOIR de Malakoff Humanis](#) sur LinkedIn

Après, l'épisode 2 dédié au temps des équilibres, l'épisode 3 de cette nouvelle série est consacré aux nouveaux espaces de travail.

#Episode 3 : [Comment l'entreprise doit-elle repenser les espaces de travail pour agir sur la santé des salariés ?](#)

diffusé en live sur **LinkedIn le mardi 17 mai de 13h à 13h30.**

Avec la participation de **Camille Rabineau**, Lab by Welcome to the jungle
Nathanael Matthieu, Président et co-fondateur de Neo-nomade
et **Loic Mignotte**, PDG de Activium Group et Président de la fédération EBEN.

La transformation des espaces de travail s'est accélérée ces dernières années pour s'adapter aux nouvelles formes de travail : co-working, flex office, télétravail ... Les collaborateurs, de plus en plus mobiles, souhaitent plus de flexibilité mais demandent aussi davantage de lien social face au risque d'isolement. De nombreuses études montrent par ailleurs que l'identité d'un lieu influence notre activité cognitive et émotionnelle. Comment l'entreprise doit-elle alors repenser les espaces de travail en intégrant, dès leur conception, la dimension santé ?

La santé au cœur de la conception des espaces de travail

Le télétravail, s'il est bénéfique pour une majorité de collaborateurs (performance, autonomie, équilibre vie professionnelle / vie personnelle), a aussi des conséquences sur la santé physique et mentale : espaces de travail inadaptés potentiellement générateurs de troubles musculosquelettiques, perte du lien social, risque d'addictions lié à l'isolement...

Face à la dégradation de la santé mentale tout particulièrement, l'entreprise doit favoriser le maintien du lien social et repenser ses espaces de travail pour répondre aux nouveaux usages et aux attentes des salariés.

Au cours de cette troisième émission, les intervenants échangeront sur des concepts tels que les hubs sociaux, le smart office ou le green office, et sur leur impact sur la santé des salariés et la productivité de l'entreprise. Ils aborderont également le flex office et le co-working et la manière dont ces pratiques réinterrogent la dimension sociale du bureau.

L'aménagement des espaces de travail en quelques chiffres¹

...À domicile

- **61%** des télétravailleurs disposent aujourd'hui d'un aménagement spécifique à leur domicile. Près d'un tiers d'entre eux possède une pièce dédiée au travail (+7 pts vs 2020).
- **23%** des salariés qui télétravaillent à domicile dans un espace non dédié (cuisine, table de salon...) déclarent ne pas être dans de bonnes conditions pour travailler vs 8% de ceux qui ont un aménagement spécifique chez eux (pièce dédiée au télétravail ou bureau aménagé dans une autre pièce).
- La moitié de ces mêmes salariés juge mauvaise leur santé mentale.

... En entreprise

- **88%** des salariés disent globalement être dans de bonnes conditions de travail sur site.
- Les 12% restant sont notamment les salariés qui travaillent en flex office ou en open-space et n'ont pas de poste de travail attitré.
- **26%** des salariés qui n'ont pas de poste de travail attitré au sein de leur entreprise déclarent que le travail hybride impacte négativement leur santé mentale, vs **18%** des salariés qui ont un bureau individuel.

L'aménagement des espaces de travail par les entreprises

- **26%** des salariés se sont vu proposer par leur entreprise des équipements bureautiques à domicile (grand écran, fauteuil, casque audio...).
- **80%** des entreprises se disent prêtes à réorganiser les espaces pour s'adapter aux nouvelles formes de travail.
- **47%** réfléchissent à la mise en place du flex office.
- **44%** envisagent de proposer à leurs salariés de travailler de temps en temps dans des espaces de co-working (13% y sont tout à fait prêts).

Assureur en santé et en prévoyance de plus de 400 000 entreprises en France, Malakoff Humanis mène depuis 10 ans des travaux d'étude et de recherche pour explorer les liens qui existent entre la performance des entreprises et le bien-être des hommes et des femmes qui les composent. Le Groupe publie chaque année les résultats de ses baromètres sur le **Télétravail**, la **Santé et la qualité de vie au travail** et l'**Absentéisme en entreprise**. Ces travaux sont accessibles sur [LE COMPTOIR de Malakoff Humanis](#). Source d'information et d'inspiration, lieu de partage d'expertise, le COMPTOIR décrypte, à l'attention des DRH, des chefs d'entreprises, des managers, des salariés, et des partenaires sociaux, les grandes tendances et les enjeux liés à la santé et la qualité de vie au travail, à la performance RH, aux nouveaux modes de travail, et aux vulnérabilités des salariés.

Prochaine émission Objectifs Santé sur LE COMPTOIR :

- #Episode 4 : Le management hybride, accélération ou solution contre le burn-out ? => juin 2022

¹ Baromètre annuel Télétravail et organisations hybrides, Malakoff Humanis 2022

CONTACTS PRESSE

MALAKOFF HUMANIS :

Elisabeth Alfandari : 07 60 09 25 30 / elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

IMAGE SEPT :

Franck Pasquier : 06 73 62 57 99 / fpasquier@image7.fr

Isabelle de Segonzac : 06 89 87 61 39 / isegonzac@image7.fr